



Liquidation indivision, attribution et plus value a declarer

Par **Piloufr31**, le **18/11/2014** à **13:40**

Bonjour,

Dans le cadre de la vente de biens détenus en indivision j'ai demandé aux autres indivisaires l'attribution d'une maison en demandant à ce que l'on se serve du fruit de la vente d'une maison indivise afin de la financer. Dès lors dois-je m'acquitter de la totalité de la plus value De cette vente sachant qu'une partie est réintégrée dans l'attribution de la maison indivise que je souhaite acquérir ?

Merci d'avance,

Cordialement.